



La FQCQ est l'organisation officielle de la formation reconnue en sentiers.

COURS DE CONDUITE

- Obligatoire pour les 16-17 ans
- Obligatoire pour toute personne qui transporte un passager sur un motoquad monoplace avec siège ajouté.
- Pour les travailleurs et les entreprises



Profitez de votre véhicule en toute



SÉCURITÉ

Durée: 4 à 6 heures (théorie et pratique) dispensées par des moniteurs reconnus par la Fédération Québécoise des Clubs Quads (FQCQ).

Coût: 120 \$ taxes incluses

Seul programme reconnu

- Programme de sécurité pour VTT actualisé afin de répondre aux particularités de la Loi sur les véhicules hors route du Québec
- Programme entièrement révisé en 2023 par les trois maîtres moniteurs reconnus par la FQCQ
- Programme de conduite sécuritaire pour les motoquads et autoquads
- Programme reconnu et soutenu par le ministère des Transports et de la Mobilité durable pour les moins de 18 ans

- par les clubs membres de la FQCQ
- dans les sentiers fédérés au Québec
- par les agents de sentiers des clubs et de la FQCQ

Pour information :

www.fqcq.qc.ca/cours-de-conduite

coursdeconduite@fqcq.qc.ca

514 252-3050 / 1-888 252-3554 poste 2229

